

Communiqué de presse du 16 avril 2026

A Châtenay-Malabry, une Marche pour la Butte-Rouge, autorisée par la préfecture, se heurte à une contre-manifestation, non déclarée, où sont reconnus des élus municipaux.

À Châtenay-Malabry, une marche autorisée par la préfecture a été perturbée par une contre-manifestation non déclarée, à laquelle participaient des élus de la majorité municipale. Des tensions ont été constatées. Les organisateurs demandent des explications et des garanties pour le respect du droit de manifester.

Ce samedi 11 avril 2026, une marche était organisée à la cité-jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry par des architectes, des paysagistes, des universitaires et soutenue par les associations locales (Association Châtenay Patrimoine Environnement, Sauvons la Butte-Rouge, Amicale CNL de Châtenay-Malabry). Défenseurs du patrimoine et du logement social, ils s'opposent au projet de la mairie qui veut démolir et gentrifier le quartier, mais ils défendent la réhabilitation de tous les logements pour les habitants actuels de la Butte-Rouge.

Cette marche avait pour but de faire connaître la valeur patrimoniale du quartier, labélisé patrimoine du XX^{ème} siècle par le ministère de la Culture. Témoin de l'histoire du logement social et véritable écoquartier historique, la Butte Rouge est caractérisée par une insertion remarquable des bâtiments dans le paysage.

Samedi, à leur arrivée, les marcheurs ont été confrontés à une contre-manifestation. Une dizaine d'élus de la majorité municipale en place (dont des adjoints au maire), l'architecte conseillère en développement durable de la ville y ont été reconnus, à côté de quelques habitants, comme en attestent les documents dont nous disposons. A notre connaissance, cette contre-manifestation n'était pas déclarée.

Les contre-manifestants hurlaient des slogans hostiles pour empêcher les prises de paroles des marcheurs qui défendent la Butte-Rouge, jusqu'à bousculer un élu de l'opposition qui a dû porter plainte. Par ces prises de paroles le long du parcours, les marcheurs voulaient raconter l'histoire des cités-jardins, les spécificités de celle de Châtenay-Malabry, les projets de démolitions en cours, leurs effets dévastateurs sur les habitants contraints à déménager...

Face à cette marche pacifique, les contre-manifestants brandissaient une banderole : « 10 ans qu'on dit oui, maintenant on démolit » ! Ce qui ne manque pas de franchise quand le maire, dans sa communication, prétend qu'il ne veut pas démolir le quartier, ni en chasser les habitants (son projet fera disparaître 1500 logements sociaux). Des pancartes avaient été installées au préalable sur les bâtiments le long du parcours, en hauteur, y compris dans des immeubles murés.

Ces éléments interrogent :

- Qui a organisé cette contre-manifestation non-déclarée ?
- Comment ces contre-manifestants connaissaient-ils le parcours que la marche allait emprunter ?

- Quel est le rôle des différents acteurs présents, en particulier des élus municipaux ?
- Qui a pu pénétrer dans les bâtiments murés pour accrocher les pancartes ?

Nous nous alarmons du recul de la démocratie dans notre ville, quand une marche pacifique qui exprime une opinion différente de celle de la mairie, est perturbée par une contre-manifestation non déclarée.

Les organisateurs déposent une plainte auprès du procureur de la République.

SAUVONS LA BUTTE ROUGE

Contact : 06 75 60 92 44

collectif.butterouge@laposte.net

AMICALE CNL CHATENAY

Contact : 07 49 21 37 18

cnl.chatenay@laposte.net

ASSOCIATION CHATENAY PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Contact : assocpe@wanadoo.fr